DESCRIPTION

De plusieurs espèces inédites de *Lépidoptères nocturnes* du centre et du midi de la France ; par M. Rambur.

(Séance du 5 mars 1834.)

Pl. 8.

Malgré la défaveur avec laquelle on accueille souvent la publication des espèces nouvelles d'insectes, nous croyons avoir des motifs suffisans pour faire connaître celles-ci aux entomologistes.

Une des principales raisons, est que la plupart de ces insectes, ayant été découverts par d'autres que par nous, leur publication peut seule nous acquitter envers ceux qui nous les ont fait connaître ; c'est pour eux une récompense bien modeste, mais bien légitimement due à leurs peines et à leurs recherches. Cinq des espèces que nous décrivons sont dues, en effet, aux heureuses investigations de l'un de nos entomologistes les plus instruits et les plus estimables, du midi de la France, à M. Solier, qui a eu la générosité de nous en faire le sacrifice il y a déjà plus de deux ans.

Une autre raison qui nous a engagé à publier ces espèces, c'est que non seulement elles forment un petit groupe, mais encore que plusieurs d'entre elles sont assez remarqua-

bles. Je placerai en première ligne une nouvelle Cucullie que nous avons découverte en Corse, et qui depuis a été retrouvée dans le Midi aux environs de Montpellier. Nous avions d'abord pensé que c'était la C. *Chamomillæ*, espèce que nous ne possédons point; mais nous avons cru reconnaître qu'elle devait en être séparée; la figure de la chenille que nous ajoutons à côté de celle de l'insecte parfait servira à établir l'authenticité de celle de l'espèce. La plupart de celles qui composent ce genre ayant été méconnues et confondues par les différens auteurs, de manière à former un véritable chaos, et presque toutes les figures qui les représentent étant tellement mauvaises qu'elles empêchent plutôt qu'elles n'aident leur détermination, on conçoit, pour la rendre possible, de quelle importance il est de donner non-seulement de bonnes descriptions, mais encore la figure de l'insecte sous ses divers états : car nous nous sommes assurés que toutes les fois qu'un lépidoptère ne présentait pas de caractères spécifiques suffisans pour les distinguer de ses congénères, on était toujours sûr d'en trouver dans la larve et la chrysalide.

J'appellerai aussi l'attention sur une *Caradrina* à côté de l'*Exigua*, mais beaucoup plus petite, et que nous appelons *Pygmæa*. Nous noterons aussi le genre *Chesias* qui semble nous offrir quelques considérations assez curieuses. La plupart des espèces qui le composent ont un aspect assez particulier, je veux parler surtout de celles qui vivent sur les *Conifères* (1), et dont nous recevons une belle es-

(1) *La Spartiata* et *l'Obliquata* qui semblent former le type du genre, et auxquelles même on voudrait le restreindre, paraissent vivre toutes les deux sur les genêts; l'*Hippocastanata* qui, malgré son nom, mange la bruyère *(Calluna Erica)* s'en écarte déjà; celle que nous donnons sous le nom *d'Ulicata* vit cependant sur *l'Ulex provincialis*, quoiqu'elle ne puisse être éloignée des

pèce de Suisse sous le nom de *Sabinata;* en effet presque tous les Lépidoptères nocturnes qui vivent sur les conifères présentent presque toujours une teinte sombre et uniforme, sur laquelle se détachent nettement des lignes noires, souvent vives et tranchées; c'est ce qu'on peut voir sur la L. *Lineosa*, et un grand nombre de Phalènes dont la plupart sont des genres *Chesias* et *Larentia*; ce fait tient tellement à l'influence des arbres résineux que la chenille de l'*Ennomos Dentaria*, qui peut vivre sur tous les arbres, et que nous avons trouvée excessivement commune dans les Alpes, presque toujours présentant un dessin à peine sensible, était constamment marquée de lignes noires, très vives, lorsque nous la rencontrions sur les sapins. L'influence et la nature de ces arbres font aussi que presque toutes les espèces qu'ils nourrissent leur sont particulières, et l'on sait ce qu'ont produit les cyprès et surtout les genévriers du midi de la France, lorsque, dans ces derniers temps, on s'est mis à les explorer; nous croyons que leur richesse est loin encore d'être épuisée.

Les espèces que nous publions sont au nombre de sept dont voici les noms.

1. Polia *Luteocincta.*
2.-3. Caradrina { *Pygmæa.* / *Aspersa.* }
4. Cucullia *Santolinæ.*
5. Boarmia *Solieraria.* (1)
6. Larentia *Phœnicæata.*
7. Chesias *Ulicata.*

C. *Variata* et *Juniperata.* Ces dernières espèces sont un démembrement des Larentia, et plusieurs Cidaria paraissent ne pas devoir en être séparées.

(1) Nous avons dédié ce joli Lépidoptère à M. Solier, de qui nous tenons la plupart de ces espèces.

NOCTUELITES.

POLIA LUTEOCINCTA. Fig. 1.

P. Alis anticis albido-griseis fusco variis, strigis quatuor transversis sinuatodentatis, externa, maculis ordinariis basique flavo notatis.

Ce lépidoptère est de la même grandeur que la *P. Dysodea* et lui ressemble beaucoup, mais il forme une espèce bien distincte; il en diffère surtout par ses ailes supérieures plus étroites, par la teinte du milieu de ces ailes qui est pâle, tandis qu'elle est traversée chez l'autre par une large bande brune; il se rapproche aussi beaucoup de la *P. Filigrama*, non-seulement par le dessin, mais encore parce que la femelle a le ventre court, muni d'un oviducte saillant.

La couleur des ailes supérieures est d'un gris blanchâtre, variée de nuances brunes et de traits jaunes.

Elles sont traversées par trois lignes principales noirâtres; on en aperçoit une quatrième à la base qui n'atteint pas le bord postérieur, et qui est entourée de quelques marques jaunes. La plus interne des trois lignes est sinueuse, dentée, placée obliquement, bordée intérieurement d'un liseré blanchâtre; celle du milieu est sinueuse, dentée en scie, avec les dents très aiguës, et prolongées extérieurement. Cette ligne est ici moins sinueuse, et se rapproche moins de la précédente, postérieurement, que chez la *Dysodea;* elle est bordée extérieurement d'un liseré blanchâtre, qui est traversé par l'extrémité des dents; l'espace entre ces deux lignes est d'un gris blanchâtre,

nuancé de brun, surtout autour de la tache réniforme, au-dessous de laquelle on aperçoit les rudimens d'une ligne brune en zigzag. Cette tache est limitée par une ligne brune dont les côtés externe et interne sont intérieurement bordés de jaune; il en est de même pour la tache orbiculaire, qui est presque carrée, et dont les côtés antérieurs et postérieurs ne sont pas sensibles; après elle, il existe un petit trait jaune qui s'unit presque à son côté interne.

La ligne externe ou *fulgurale* est sinueuse, dentée, et présente dans son milieu, d'une manière un peu plus obscure, la forme de la lettre M; cette ligne est un plus distincte que chez la *Dysodea*, et est ombrée de brun; elle est moins bordée de jaune et intérieurement, tandis que dans l'autre elle est bordée par cette couleur extérieurement.

Le bord externe de l'aile est marqué d'une série de petits triangles noirâtres, souvent réunis entre eux par un liseré fin de cette couleur. Le bord antérieur est marqué de traits noirs et de points blanchâtres comme dans les autres espèces. Les franges sont divisées en deux par une ligne brune, sinueuse; la portion interne est d'un jaune roussâtre, l'externe blanchâtre; elles sont entrecoupées de brun.

Les ailes inférieures sont d'un brun foncé à la marge postérieure, brunâtres vers la base; elles offrent dans leur milieu les rudimens d'une ligne transverse, et postérieurement une ligne blanchâtre longitudinale, interrompue, peu apparente; la frange est divisée par une ligne brune, la portion interne est d'un jaune roux, l'externe blanchâtre.

Les ailes supérieures sont brunâtres en desssus, plus foncées vers le bord externe, où l'on aperçoit les traces des lignes de dessus, avec un croissant brun; les inférieures

sont d'un blanc grisâtre dans leurs deux tiers internes, avec un croissant brun dans leur milieu; le tiers externe est brun. Les franges sont presque comme en dessus.

Le corps est en dessus de la couleur des ailes, avec le ventre d'un gris roussâtre ou jaunâtre; derrière la tête il y a deux petites marques jaunes; les antennes du mâle sont un peu plus ciliées que chez la *Dysodea;* les palpes sont blanchâtres, noirs à la base; le dessous du corps est d'un gris blanchâtre, les pattes ont les tarses annelés de blanchâtre et de brun. Le ventre porte un oviducte saillant.

J'ai pris un individu de cette espèce en 1832, aux environs de Lyon, dans les premiers jours de juillet; mais je suppose que c'est surtout dans le mois de juin qu'on doit la rencontrer. Depuis j'en ai reçu deux exemplaires de M. Germain, de Montpellier, qui les avait pris aux environs de cette ville. Elle doit se placer entre les *Polia Filigrama* et *Dysodea.*

Caradrina Pygmæa. Fig. 2.

Alis fusco-griseis macula subcentrali rufa.

Cette espèce est plus petite que la *C. Exigua* à laquelle elle ressemble un peu.

Ses ailes supérieures assez étroites, sont coupées carrément à leur bord externe. Elles sont d'un gris roussâtre, variées de nuances en lignes effacées, brunes; quoique cependant la trace des quatre lignes, qui traversent ordinairement l'aile, soient indiquées par des nuances brunes, surtout les deux plus externes qui, antérieurement, semblent former un angle aigu.

Le bord antérieur, marqué de points bruns, est en

grande partie roussâtre, surtout en approchant du sommet.

Mais ce qui distingue surtout cette espèce, c'est une tache rousse, assez large, occupant la place des taches ordinaires, dont la réniforme se dessine un peu sur sa moitié externe; sur l'autre portion il y a un point brun qui semble remplacer l'orbiculaire.

Les franges sont de la couleur de l'aile, traversées par plusieurs lignes brunes, dont une plus foncée.

Les ailes inférieures sont très larges, blanches, bordées près de la frange d'une ligne d'un brun roussâtre, dont la teinte s'étend un peu sur l'aile. Les nervures sont de la même couleur. Les franges sont blanches, avec une ligne brunâtre à leur côté interne.

En dessous, les supérieures et la marge antérieure des inférieures sont d'un cendré roussâtre; les franges sont presque comme en dessus.

Tout le corps est de la couleur des ailes supérieures, un peu plus pâle en dessous. Les antennes sont un peu ciliées.

Elle a été découverte par M. Solier, aux environs de Marseille.

Caradrina aspersa. Fig. 3.

Alis anticis griseo-rufescentibus, strigis quatuor obsoletis sinuato-dentatis, macula reniformi lunata nigrescente, orbiculari nulla vel subnulla.

Elle est de la grandeur de la *C. Respersa*, et lui ressemble beaucoup. Les ailes supérieures sont d'un gris roussâtre, tirant un peu sur le jaune, plus foncé à mesure qu'on approche de la marge externe; elles sont très finement sablées d'une

infinité d'atomes noirâtres. Leur surface est traversée par quatre lignes noirâtres, peu sensibles, comme effacées, surtout les deux plus internes, dont on n'aperçoit que les rudimens, mais qui commencent par un point noir bien marqué sur le bord antérieur; ce bord, qui est d'un roux jaunâtre, offre un troisième point vis-à-vis la tache réniforme.

La tache orbiculaire manque ou bien est réduite à un point presque insensible, la réniforme est très étroite, en forme de lunule étranglée dans son milieu, où l'on aperçoit extérieurement une marque fauve; elle est noirâtre.

La troisième ligne transverse est également peu marquée; elle est dentelée; quelques dentelures sont seulement rendues sensibles par un petit point noir; l'espace entre cette ligne et la quatrième devient plus obscur, et s'obscurcit d'autant plus qu'on approche de cette dernière; celle-ci est sinueuse, brune, rendue plus sensible par une éclaircie d'un roux jaunâtre, qui la borde extérieurement. L'espace entre elle et le bord externe de l'aile présente une nuance transverse obscure; ce bord est marqué d'une série de petits points noirs. Les franges, qui sont à-peu-près de la couleur des ailes, sont bordées intérieurement d'un liséré d'un roux jaunâtre.

Les ailes inférieures sont d'un brun roussâtre vers la frange; celle-ci est blanchâtre.

En dessous, les quatre ailes sont pâles; les premières sont brunâtres à leur centre, avec un croissant et une ligne brune; elles sont blanchâtres à la marge postérieure, jaunes à l'antérieure; les autres sont un peu brunâtres vers la frange, roussâtres à la marge antérieure, avec un petit point brun à leur centre. Les franges sont comme en dessus.

Le corps, le ventre, les pattes et la tête sont d'un gris roussâtre, plus ou moins sablé d'atomes noirâtres.

Les palpes dépassent un peu la tête; ils sont de la même couleur, avec une large tache noire à la face externe, qui atteint presque le troisième article sans couvrir plus des deux tiers du second. La spiritrompe est jaune.

Trouvée par M. Solier aux environs de Marseille.

CUCULLIA *Santolinæ*. Fig. 4 et 4 a.

Alis anticis fuscis griseo albidoque variis, nervis nigrescentibus, duabus lineolis ad marginem nigris, macula subcintrali albida.

Cette espèce est de la même grandeur que la C. *Chrysanthemi* et la *Chamomillæ;* elle ressemble surtout beaucoup à cette dernière (1). La teinte des ailes supérieures est d'un cendré plus ou moins nuancé de brun et de blanchâtre. La plupart des nervures sont noires ou noirâtres, la nervure médiane est surtout bien marquée, ainsi que celle qui est près de la marge postérieure; on voit aussi une ligne basilaire noire, comme dans la plupart des ses congénères, mais moins longue que chez l'*Umbratica*. L'extrémité des nervures, en arrivant à la frange, se dilate un peu en massue, et elle se termine vers le milieu de la largeur de cette frange.

(1) Nous ne connaissons la *C. Chamomillæ* que d'après un individu étiqueté sous ce nom, dans la collection de M. Boisduval, ressemblant à la Lactucæ, d'après lequel a été figurée la *Chamomillæ* dans l'Histoire des Lépidoptères de France continuée par M. Duponchel. La figure que donne Hubner de ce Lépidoptère est tellement mauvaise qu'on ne peut la rapporter à rien.

La première ligne transverse de l'aile, en approchant de la base, est souvent apparente dans presque toute sa longueur, elle est doublée intérieurement par une autre ligne bien moins foncée, qui quelquefois disparaît. Cette ligne est noirâtre, elle imite un zigzag et produit trois angles aigus, fort allongés, placés entre les trois principales nervures; celui du milieu reçoit la ligne basilaire, et son extrémité est appuyée sur une tache blanchâtre ou d'un cendré blanchâtre, qui est ordinairement plus apparente que chez la *Chamomillæ*. Cette tache est en partie limitée extérieurement par un trait noir, courbe et oblique; on en voit un autre un peu plus court, entre les deux premières divisions de la nervure médiane, et un peu après celle-ci; ces deux traits sont les rudimens d'une ligne transverse médiane.

Les nervures, dans le tiers externe de l'aile, sont bordées de lignes brunâtres, plus ou moins sensibles, entre lesquelles l'on voit des lignes blanchâtres qui n'atteignent pas tout-à-fait la frange; plusieurs de ces lignes brunes sont plus foncées, un peu au-dessous du sommet, mais deux surtout sont plus marquées et plus larges que toutes les autres lignes et nervures, et sont caractéristiques : la première est placée immédiatement au-dessus, et avant l'extrémité de la nervure médiane; une petite ligne blanche naît de son extrémité externe, qui est comme bifide. La seconde est placée après l'extrémité du premier rameau de la nervure médiane; elle touche à la frange. Ces deux lignes sont plus marquées que chez la Chamomillæ où la première est à peine ou pas sensible, tandis que la nervure qui est avant est plus marquée. Outre ces lignes, le bord antérieur est plus ou moins brun, et marqué par plusieurs nuances brunâtres et obliques, qui vont se confondre avec d'autres nuances brunâtres du disque de l'aile; une des

principales part un peu au-dessous du sommet, et va obliquement jusqu'au bord postérieur; ce bord est également plus ou moins brunâtre. Les franges sont denticulées, cendrées, entrecoupées de blanchâtre, traversées dans leur longueur par un liséré un peu plus foncé.

Les ailes inférieures sont d'un brun roussâtre, plus foncé vers la frange et l'angle externe; les nervures sont brunes. La frange est moitié brune, moitié blanchâtre; elle est beaucoup plus sinueuse et denticulée, ainsi que celle des premières ailes, que chez la *Chamomillæ*.

Le dessous des ailes est luisant, brunâtre sur le disque aux supérieures, et blanchâtre entre les nervures près de la frange; d'un blanc grisâtre aux inférieures, plus obscur vers la frange et au bord antérieur. Les franges sont blanches.

Le corps est en dessus de la même couleur que les ailes supérieures. Le capuchon est noirâtre à son bord postérieur; il est traversé par deux lignes brunes, et une noire près de la tête.

Le ventre est brunâtre, un peu roussâtre en dessus; il offre plusieurs petites touffes de poils noirs. Le dessous du corps est d'un gris rougeâtre; les deux premières paires de pattes ont la face antérieure du tibia d'un gris blanchâtre, avec une ligne noire.

La chenille varie beaucoup pour la teinte générale qui tantôt est rousse, tantôt verte, ou intermédiaire entre ces deux couleurs. C'est d'après un individu de cette teinte que nous avons fait la description. Il y a sur le dos une bande rose, blanchâtre aux incisions des anneaux, sinueuses sur ses bords, qui sont limités par une ligne noire, plus foncée sur le milieu de chaque anneau. Plus bas, la teinte est d'un vert obscur, en forme de bande, bordée par une ligne noire inégalement foncée, très sinueuse, après la-

quelle vient une bande d'un blanc bleuâtre, obscurcie sur le milieu de chaque anneau, où elle est marquée de deux points blancs : depuis cette bande jusque un peu au-delà des stigmates, la couleur est d'un vert obscur, et sur cette teinte, un peu au-dessus des stigmates, on voit une série longitudinale de croissans d'un blanc roussâtre, bordés inférieurement d'une ligne noire. Les stigmates sont ovoïdes, noirs; au-dessous règne une bande sinuée, d'un blanc roussâtre, marquée d'un petit trait rose sous chaque stigmate. Après cette bande la teinte est d'un vert roussâtre, et l'on y voit une série de points blancs; le ventre est pâle; la tête est roussâtre, avec une ligne noire en forme de A antérieurement, et un petit trait latéralement; elle est sablée de noir dans le reste; les pattes sont d'un roussâtre tirant un peu sur le vert. Nous avons trouvé cette espèce dans l'île de Corse, au mois de juin, sur l'*Artemisia Arborea;* elle a depuis été retrouvée dans le midi de la France. Ses mœurs et ses métamorphoses sont semblables à celles de la chenille de la *Chrysanthemi*, avec laquelle elle a de grands rapports. L'insecte parfois éclôt en avril et mai.

PHALÉNITES.

Boarmia solieraria. Fig. 5.

Alis albido griseis, lineis fuscis transversis, striga nigra, sinuata, in anticis ad apicem interrupta. Collari supra fusco.

Cette Boarmie ressemble à la *Petrificaria*, surtout pour le dessin des ailes supérieures, mais elle est plus petite, ses antennes sont moins longues et plus pectinées.

Elle est toute d'un gris blanchâtre, avec des lignes transverses noires et brunes. Les ailes supérieures ont un point noir sur leur disque; parmi les lignes qui les traversent, trois sont surtout bien marquées; toutes partent du bord postérieur de l'aile, et vont, en se dirigeant vers le sommet, presque parallèlement avec le bord antérieur. La première, en partant de la base, ne se prolonge pas au-delà de la moitié de la longueur de l'aile, elle est un peu ombrée de brun à son côté interne; celle qui vient après est moins foncée, elle borde le point discoïdal et vient mourir vers le tiers externe de la marge antérieure, ou un peu après; la troisième, qui est la plus marquée, partage l'aile en deux parties presque égales; elle part du milieu du bord postérieur, et se prolonge en faisant plusieurs sinuosités un peu au-dessous de l'extrême sommet; elle est un peu interrompue à l'union de son quart externe avec ses trois autres quarts; cette ligne est bordée, extérieurement, par une raie d'un brun roux qui, elle-même, borde une autre ligne brune, peu marquée, sinuée, dentée, qui s'en écarte postérieurement. La nervure qui longe la côte est un peu brune; il en part un peu avant le sommet une nuance transverse, de la même couleur, qui va joindre les lignes précédentes; la marge externe est légèrement teinte de brun, et bordée extérieurement par un liséré noir, un peu sinueux et entrecoupé de gris.

Les ailes inférieures sont traversées par cinq lignes brunes, sinueuses, inégalement foncées, dont la seconde en partant de la base est noire : ou bien il n'y a que trois lignes, dont les deux postérieures sont bordées par un liséré blanchâtre et fin, qui est ombré de brun extérieurement. L'aile est circonscrite de ce côté par un liséré noir qui offre une inflexion presque dans son milieu; les franges sont à-peu-près entières, un peu flexueuses aux inférieures; elles

sont d'un gris pâle cendré, traversées dans le milieu de leur longueur, par une ligne un peu plus foncée.

Le dessous des ailes diffère peu du dessus pour la teinte et le dessin; on y voit un point noir sur chaque aile, deux lignes noirâtres et deux nuances brunes aux premières, et trois lignes aux secondes. Ces dernières ailes ont la teinte plus claire que les autres.

La tête est grosse, courte, brune au front, grise au sommet. Les yeux sont bruns; les palpes sont courts, et la spiritrompe semble être presque nulle. Les antennes sont courtes, largement pectinées avec leur extrémité filiforme; le prothorax forme, en dessus, un collier noirâtre; le corps est blanchâtre en dessus, gris en dessous; les pattes sont grises, avec la face antérieure des cuisses brunâtres, surtout à la première paire.

Le ventre est d'un gris blanchâtre, annelé de noir en dessus.

Nous ne connaissons point les autres états de ce joli lépidoptère qui nous a été donné par M. Solier, qui l'a obtenu d'une chenille vivant sur les genévriers.

Larentia phoeniceata. Fig. 6.

Alis rufescentibus, lineis transversis angulatis, lineolisque rufo-nigrescentibus.

Cette espèce est de la taille de la *L. Rectangulata*, mais ses ailes sont plus allongées. Elle est toute d'un roux pâle, avec des lignes transverses plus foncées.

La première de ces lignes, en commençant vers la base, est courbe et peu marquée; vient ensuite un espace assez grand et sur lequel on aperçoit les rudimens d'une ou deux

lignes; cet espace est circonscrit par une ligne oblique, d'un brun roux assez foncé, formant au tiers de sa longueur un angle aigu très saillant, dont le sommet se confond avec un point noirâtre du disque de l'aile; cette ligne s'unit, à partir de ce point, avec un autre qui commence bien plus extérieurement, et qui par conséquent est bien moins fléchie; ces deux lignes se séparent postérieurement; après celles-ci on en voit plusieurs autres peu marquées, puis une autre un peu plus sensible, qui semble limiter une espèce de bande formée par ces lignes et par une nuance plus obscure; assez foncée dans son tiers postérieur, elle forme à l'union de son angle antérieur un ou deux angles produits par deux traits longitudinaux, d'un brun roux, à la suite desquels vient une espèce d'éclaircie; entre le sommet de l'aile et ceux-ci, on en voit quatre autres moins marqués. L'espace compris entre la précédente ligne et le bord externe de l'aile est marqué par plusieurs lignes sinueuses, peu prononcées, dont deux sont plus sensibles, surtout postérieurement; on voit aussi quelques petits traits longitudinaux, peu sensibles, qui viennent aboutir à la frange au-dessous du sommet de l'aile. Le bord externe est bordé par un liséré très fin, noirâtre, alternativement entrecoupé de roussâtre.

Les ailes inférieures sont aussi marquées de plusieurs lignes qui commencent sur le bord interne, et disparaissent presque vers le milieu de l'aile; il y en a deux plus marquées, la première du côté de la base, et une au milieu. La marge postérieure est bordée d'un liséré noir entrecoupé.

Les franges sont de la couleur des ailes, un peu entrecoupées de plus foncé et bordées intérieurement par un liséré fin et jaunâtre.

La teinte du dessous est beaucoup plus pâle; on y voit un point central, deux lignes noirâtres, et quelques autres

peu prononcées. Tout le corps est de la teinte des ailes; le thorax, en dessus, est traversé antérieurement par une bande d'un brun roux, et plus loin par une ligne peu sensible; l'abdomen est aussi traversé en dessus, près du thorax, par une bande semblable, et après viennent quatre séries de points noirâtres, plus marqués sur les côtés, où ils se touchent presque : quelquefois ils sont peu apparens.

Les palpes sont en forme de bec, et les antennes paraissent un peu ciliées à la loupe.

Elle a été découverte par M. Solier, aux environs de Marseille, vivant à l'état de larve sur les genévriers. M. Duponchel l'a aussi rapportée de la Provence l'année dernière.

CHESIAS ULICATA. Fig. 7.

Alis anticis cinereo-violaceis duabus lineis nigris sinuatis, fascia media ferruginea.

Elle est de la taille de la *C. Variata*, et lui ressemble un peu, ainsi qu'à la *Juniperata*.

Elle est d'un gris cendré pâle, un peu violâtre; les ailes supérieures sont traversées par plusieurs lignes brunes ou noirâtres, disposées comme chez la *Variata*.

La première, près de la base, est en zigzag, et forme extérieurement trois angles, dont l'antérieur est le plus avancé et le plus aigu. L'espace basilaire, circonscrit par cette ligne, est un peu teint de roux; la ligne qui suit se trouve un peu avant le milieu de l'aile; elle est sinuée et anguleuse; sa moitié antérieure forme un angle très saillant, qui présente un peu avant son extrémité l'apparence d'un autre petit angle. Cette ligne est plus large et plus

foncée à son extrémité antérieure, et aussi un peu à l'autre extrémité; l'espace entre elle et la précédente est pâle; elle borde le côté interne d'une large bande d'un roux un peu briqueté, qui n'atteint pas le bord antérieur de l'aile; cette bande se rétrécit postérieurement; son côté externe est fortement et inégalement denté dans ses deux tiers postérieurs; il est limité par une ligne presque insensible, un peu brune à ses deux extrémités; une partie des nervures qui se trouvent sur cette bande sont aussi un peu brunes; elle est en outre traversée dans sa longueur par une nuance plus foncée, sinueuse. Un peu après cette bande, il existe une bande transverse, brune, plus ou moins apparente, sinuée, dentée à son côté externe; ces dentelures correspondent à des sinuosités semblables d'une bande brune, marginale dont elle n'est séparée que par un liséré blanchâtre. On voit partir un peu au-dessous du sommet de l'aile, une ligne oblique, brunâtre, qui ne dépasse pas la bande marginale.

Les ailes inférieures, plus pâles que les supérieures, sont d'une teinte uniforme; les franges sont de la couleur des ailes.

Le dessous est à-peu-près de la même teinte que le dessus : on y voit un point brun sur chaque aile, et deux nuances ou lignes brunes, plus foncées.

La tête est assez petite, grise; les palpes qui ont le double de sa longueur, s'avancent en une sorte de bec; les yeux sont noirâtres; les antennes sont filiformes dans les deux sexes, cendrées; le thorax, le ventre, et les pattes sont de la couleur du corps.

C'est encore à M. Solier qu'on doit la découverte de cette Phalène, dont il a trouvé la chenille sur *L'Ulex Provincialis*, aux environs de Marseille.